

CONSEIL D'ADMINISTRATION

UAICF
UNION ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE DES CHEMINOTS FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAL MARDI 5 DÉCEMBRE 2023



Comité UAICF Nord

01 40 16 05 00

uaicf.comite-nord@wanadoo.fr

<http://nord.uaicf.asso.fr>

Étaient présents :

Pierre Miguel	Président
Jean-Jacques Gondo	Vice-président
Georges Wallerand	Secrétaire
Pascal Chabot	Secrétaire adjoint
Philippe Lecoq	Trésorier adjoint
Jean-Marc Cardon	Administrateur
Lucien Charloton	Administrateur
Arlette Galhaut	Administratrice
Philippe Gambier	Administrateur suppléant
Pierre Lherbon	Administrateur suppléant

Secrétariat :

Saliha Mahjoub

Étaient excusés :

Pierre Hanar	Vice-président
Yvon Leleu	Trésorier
Gérard De Beukelaer	Administrateur
Michèle Karafa	Administratrice
Claudy Muzeaux	Vérificateur aux comptes
Pierre Marie Jumeaucourt	CASI SNCF de Paris Nord
Amandine Correur	CASI SNCF d'Amiens
Stéphanie Scheuer	CASI SNCF d'Amiens

Était absent :

Alexandre Kikos CASI de Nord-Pas-de-Calais

Ordre du jour :

- 1) approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 10 octobre 2023,
- 2) situation comptable,
- 3) communication,
- 4) assemblée générale du comité Nord en 2024,
- 5) Manifestations passées et à venir,
- 6) lecture du courrier et questions diverses.

M. Miguel ouvre la séance à 9 h 55 et remercie les administrateurs de leur présence à ce dernier conseil d'administration de l'année. Il présente les excuses de Mme Karafa, MM. Hanar, Leleu, De Beukelaer et Muzeaux.

Pris par les événements de fêtes de fin d'années, les représentants des CASI SNCF d'Amiens et Paris-Nord n'ont pu se rendre disponibles pour participer à ce conseil d'administration.

Il invite ensuite les participants à examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 10 octobre 2023

Aucune demande de modification n'est parvenue au comité concernant la rédaction de ce document et aucune remarque n'est exprimée en séance. Ce procès-verbal est soumis au vote des participants qui l'approuvent à l'unanimité.

2. Situation comptable

M. Leleu étant toujours indisponible pour des raisons de santé, M. Lecoq fait le point sur la situation de la trésorerie depuis le dernier conseil d'administration.

Il rappelle qu'un livret A a été ouvert récemment au Crédit agricole et des transferts sont en cours du Livret bleu du Crédit Mutuel vers ce nouveau compte.

Concernant les dépenses, nous sommes en attente de la facture du centre CCGPF de Montdidier pour régler le solde du séjour. Une relance sera envoyée en ce sens.

Suite à l'annulation du festival national des arts et traditions populaires, l'Auberge de jeunesse a retenu 30 % de la somme globale du devis. Sur l'acompte de 1000 € versé, la somme de 996,75 € a été retenue. S'agissant d'une manifestation nationale, un courrier sera adressé au Siège pour une demande de remboursement.

M. Gambier demande si sa demande de subvention pour participer au congrès de la magie a été accordée. M. Miguel indique que le sujet a été abordé au dernier conseil d'administration et la demande n'a pas été approuvée, s'agissant d'une manifestation extérieure.

M. Gambier demande s'il est possible de demander une aide financière pour son projet spectacle de Magie qui aura lieu en 2024. M. Lecoq souligne que cette manifestation n'a pas été budgétisée. Il convient donc de transmettre le plus rapidement possible une estimation financière pour l'intégrer au budget prévisionnel 2024 en précisant le nombre de participants adhérents à l'UAICF. Il rappelle également que les budgets prévisionnels pour 2024 ont été établis en mars dernier.

3. Communication

M. Miguel indique que le numéro 68 des Échos du Nord vient de paraître. Il est en cours d'impression et sera transmis très prochainement aux associations. Cette édition est riche en articles et comporte 32 pages. Merci à M. Wallerand et à l'ensemble des rédacteurs pour cet énorme travail effectué pour la pérennité de cette revue. Ce numéro est en cours d'impression et sera adressé prochainement à l'ensemble des associations.

Concernant le prochain Arts cheminots, deux articles ont été adressés au Siège pour la page dédiée comité Nord. Le premier concerne l'exposition de l'ARPDO & Rotonde 80 sur le Tunnel sous la Manche. Le second article relate les activités de l'Audio Vidéo Spectacles Cheminots qui ont eu lieu en 2023.

M. Gondo indique que le site internet du comité a été entièrement refait avec une nouvelle présentation. Plusieurs corrections ont déjà été apportées pour l'optimiser. Il demande aux administrateurs de ne pas hésiter à lui adresser leurs remarques si besoin.

4. Assemblée générale du comité UAICF Nord 2024

M. Miguel rappelle que l'assemblée générale du comité Nord aura lieu le samedi 13 avril 2024 à Amiens. Une option a été confirmée auprès de la Brasserie Jules pour la tenue de cette réunion avec réservation de salle et du déjeuner officiel qui suivra.

M. Miguel précise que le coût est de 45 € par personnes. La question est : faut-il prévoir une participation financière ? Après discussion, il a été convenu qu'une participation de principe de 10 € sera demandée pour cette assemblée générale.

Un rappel est fait en séance à savoir pour l'édition du dossier de travail :

- rapports annuels des associations : il est important de respecter la date de retour de ces documents pour l'édition des statistiques,
- rapports d'activités des commissions régionales,
- budgets prévisionnels 2025.

Le dossier d'inscription sera transmis à l'ensemble des associations début 2024.

5. Manifestations

M. Miguel donne ensuite lecture du tableau des manifestations :

a. manifestations passées

- **Exposition régionale de modélisme** : a eu lieu les 4 et 5 novembre dernier à Longueau. L'ensemble des clubs de modélisme et patrimoine du comité Nord étaient présents excepté le club de Creil. La manifestation a connu un vif succès et a enregistré 464 entrées pour les 20 ans du Module Junior.
- **Rencontre amicale de modélisme** : s'est tenue du 17 au 19 novembre 2023 au centre de vacances du CCGPF à Montdidier. 23 participants étaient présents des clubs de Mouy-Bury, Amiens Longueau, Tergnier, Rennes, Chartres ainsi deux personnalités importantes dans le domaine du modélisme à savoir le Président de la Fédération française de modélisme ferroviaire (FFMF) et le Président du MOROP (Union européenne des modélistes ferroviaires et amis du chemin de fer).

Le thème de cette rencontre était la construction de la base d'un module junior avec de nouveaux concepts que tout le monde peut découvrir en lisant les pages des Échos du Nord.

M. Lherbon explique que le MOROP est une instance européenne qui gère toutes les normes du modélisme et qui souhaite intégrer le Module Junior au niveau européen. Un travail a été fait avec la FISAIC autour de ce sujet et en 2024, le MOROP ouvrira une commission modélisme et module junior.

- **Salon multimédia et stage** : a eu lieu du 13 au 15 octobre à Nantes. Tous les clubs Microfer du Nord y ont participé.
- **Festival des musiques** : à Paris les 14 et 15 octobre 2023. Le groupe d'Accordéon de l'École de Musique était présent. M. Chabot indique qu'il y a eu peu de monde pendant les deux jours à cette manifestation. C'était assez décevant pour les groupes participants.

M. Chabot explique également qu'il existe une salle du CASI de Paris Sud-Est, proche du Théâtre Traversière, qui pourrait servir pour les répétitions de l'Harmonie du Nord. Il évoquera cette question lors de la prochaine commission nationale de musique.

- **Rassemblement de chant choral** : les 14 et 15 octobre 2023 à Saint-Mandrier. Pas de participation du Nord.

b. manifestations à venir

- **Concours régional de photographie** : 23 mars 2024 à Hellemmes.
- **Rencontre interclubs informatique** : date et lieu à définir.
- **Gala régional de danse** : à Lomme, date à définir.
- **Exposition régionale de modélisme** : à Tergnier les 19 et 20 octobre 2024.
- **Rencontre amicale de modélisme** : les 7 et 8 octobre 2024 à Montdidier. Nous sommes en attente du retour du centre pour confirmer la réservation.
- **Gala de magie** : 27 avril 2024 à Hallencourt.

Pour les manifestations nationales :

- **Concours de photographie** : les 9 et 10 février 2024 à Le Mans.
- **Stage d'arts manuels** : du 18 au 22 mars 2024 à Nevers
- **Prix vision du rail** : les 12 et 13 avril 2024 à Gap.
- **Festival des arts et traditions populaires** : en juin 2024 à Paris. En attente de l'accord du conseil d'administration de l'UAICF pour le report de ce festival.
- **Stage de photographie** : du 21 au 28 septembre 2024 à Fondettes.
- **Rassemblement de bridge** : du 20 au 23 septembre 2024 à Arles.
- **Festival de théâtre** : du 24 au 27 octobre 2024 à Lyon.
- **Concours des arts graphiques et plastiques** : organisé par le comité Ouest. Date à définir.
- **Exposition de modélisme** : à Ivry-sur-Seine, date à définir.
- **Rassemblement module junior** : à Chalindrey du 8 au 12 mai 2024. À ce sujet, M. Miguel rappelle que cette manifestation était, initialement prévue au mois d'octobre. Un courrier a été transmis au Siège afin de lui faire remonter les ressentis des délégués du comité Nord à propos de ce changement. Il précise que les dates du mois de mai précèdent le rassemblement FISAIC à Bratislava.

M. Miguel en profite pour expliquer pourquoi le mois d'octobre est plus adapté pour ce rassemblement. Tout d'abord car cela correspond aux vacances pour les jeunes. Le but est de présenter les modules des « juniors » qui fonctionnent en année scolaire. Lorsque la construction d'un module débute en septembre, il n'est pas terminé en mai... d'où le rassemblement en octobre de l'année suivante. De plus, la manifestation est placée sur un long week-end férié.

Pour continuer sur le sujet du Module Junior, M. Miguel rappelle que lors du dernier rassemblement qui a eu lieu à Toulouges, un incident a eu lieu à la suite de propos inacceptables tenus à l'encontre du délégué modélisme du comité Nord. Un courrier a été transmis au Siège dans ce sens pour l'évoquer au prochain conseil d'administration du 7 décembre.

Pour information, la commission régionale de modélisme demandera officiellement à la commission nationale de formaliser les rôles de chacun dans l'organisation des manifestations.

6. Lecture du courrier et questions diverses

- **Rapports annuels 2023**

Les fichiers ont été transmis à l'ensemble des associations. La date de retour est prévue au 15 janvier 2024.

Cela amène un deuxième sujet à savoir le fichier national des adhérents. Une deuxième réunion de groupe de travail a eu lieu le 21 novembre dernier. Rien n'a été acté pour le moment. Les résultats seront débattus lors de l'assemblée générale de l'UAICF qui aura lieu fin mai à Saint-Mandrier.

Le but principal de ce fichier est de regrouper les coordonnées de l'ensemble des adhérents de l'UAICF pour faciliter la diffusion de l'information. La saisie de ces informations se fera directement par l'association.

- **Club Arts et Savoirs de femmes**

La présidente du club, Mme Pauquet, a pris contact avec le comité Nord afin de connaître les démarches à suivre pour la dissolution de l'association. Suite à des soucis de santé, elle ne pourra malheureusement plus assurer ses fonctions et ne trouve pas de remplaçante pour pérenniser l'activité du club. Elle est contrainte d'arrêter. L'avoir financier sera reversé au comité Nord. Pour le matériel, nous proposerons à Mme Pauquet de prendre contact avec Mme Barrilliot.

- **Proposition modification de statuts de l'ARPDO & Rotonde 80**

L'ARPDO doit enrichir ses statuts pour pouvoir percevoir des subventions de ses partenaires et solliciter des locaux auprès de la municipalité pour le stockage de leurs collections. M. Miguel donne lecture des deux articles qui seront modifiés et qui concerne la laïcité et l'égalité homme / femme. Il indique qu'un courrier a été transmis au Siège avec copie des nouveaux statuts pour demander l'avis du conseil d'administration de l'UAICF.

Après débat, il en ressort que le conseil d'administration du comité est favorable à ces ajustements.

- **Commission « patrimoine »**

Les associations de modélisme et patrimoine ont été sollicitées, par sondage, pour savoir si elles sont favorables à la création d'une CTN patrimoine. Il semblerait que les associations de patrimoine ne sont pas intégrées aux manifestations de modélisme que ce soit régionales ou nationales. Ce qui n'est pas le cas pour le comité Nord puisque la seule association patrimoine, l'ARPDO, était systématiquement présente aux manifestations régionales Nord.

Actuellement, la CTN modélisme fonctionne différemment. Le matin se tient la commission purement modélisme et l'après-midi, une réunion exclusivement patrimoine.

M. Miguel indique qu'il a transmis un courrier au Siège afin d'indiquer leur avis contre la scission de la CTN modélisme et patrimoine et de faire une proposition, à savoir intégrer un troisième délégué à cette CTN qui sera issu d'une association de patrimoine pour les comités concernés.

- **Conseil d'administration de l'UAICF du 7 décembre 2023**

L'ordre du jour de cette réunion est assez chargé. Parmi les sujets importants, il y aura deux consultations pour la création d'une CTN « patrimoine » (évoquée plus haut) et d'une CTN « jeux » qui regroupera toutes les disciplines comprenant le jeu de go, tarot, etc...

- **Tour de table**

- M. Chabot demande des nouvelles concernant l'organisation de la fête du rail. Malheureusement, l'organisation de cette manifestation étant très lourde, cette dernière n'aura pas lieu.
- M. Lecoq demande s'il y a eu un retour du Tarot club. Il conviendrait de relancer le trésorier actuel pour avoir des nouvelles sur l'avancée de leur dossier.
- Mme Galhaut indique que le Foto Club de Tergnier a un projet avec la municipalité dans le cadre des Jeux Olympiques 2024. Il s'agit de prendre des photos des sportifs ternois qui seront exposées lors des événements sportifs. Les dimensions de photos sont de 50 x 75. L'ensemble des frais engendrés par ce projet sont pris en charge par la ville de Tergnier. Elle demande donc l'autorisation d'intégrer le logo de l'UAICF sur les photos, en plus des photos des autres partenaires. La demande est bien sûr accordée.
- M. Lherbon évoque que, dans la consigne des CTN, rien n'est prévu en cas de conflits au sein des commissions. Il indique que seul le Président général ou le coordinateur peuvent convoquer une réunion. Il demande une réflexion sur ce qui convient de faire car les délégués des comités n'ont aucun pouvoir.

Toujours sur les CTN, dans certaines disciplines, il existe des règlements techniques pour les juges d'avoir des annexes pour expliquer le fonctionnement de chaque discipline.

- Les dates des prochains conseils d'administration du comité Nord :
 - 12 mars,
 - 11 juin,
 - 1^{er} octobre,
 - 10 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Miguel remercie les participants et lève la séance à 11 h 50. La date de la prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au **mardi 12 mars 2024 à 9 h 45.**

Georges Wallerand
Secrétaire du comité UAICF Nord